

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

COMMUNE DE MONTLAUR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- afférents au conseil municipal : 15
- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 14

Séance du 22 octobre 2021

L'an deux mille vingt et un

Et le vingt-deux octobre à 20 heures 30

Date de la convocation : 15/10/2021

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaients présents : ALINAT Myriam, BERNAT Laurent, CASTAN Yves, COVINHES Fabien, DECUP-CAUMES Marie-Claude, DELMAS Marie, GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, RICARD Nathalie, RIVEMALE Patrick, ROUSSET Jean-François, VALAT Karine,

Absents excusés : WALIGORSKI Marie-Lou

Secrétaire de séance : RICARD Nathalie

N° 33-2021

Objet : Attribution d'une subvention

Monsieur le Maire fait part de la demande de subvention émanant de l'Association Gymnastique Volontaire de Montlaur et communique aux conseillers municipaux le budget prévisionnel 2021-2022 transmis par l'association. Il propose également d'attribuer une subvention à la Société Protectrice des Animaux (SPA)- Refuge de Millau.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

DECIDE

- **D'ATTRIBUER** une subvention de 500 euros à l'Association Gymnastique Volontaire de Montlaur
- **D'ATTRIBUER** une subvention de 160 euros à la Société Protectrice des Animaux (SPA) refuge de Millau

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.

**Le Maire,
Patrick RIVEMALE**

